

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA
LICENCE PROFESSIONNELLE EN GENIE CIVIL
DE L'ÉCOLE SUPERIEURE DES GENIES (ESGE)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mababa DIAGNE, Président
- Dr Abibou CISS, Membre
- M. Papa Jean SOW, Membre

Signature

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2018

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Ecole.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme.....	17
7. Appréciations générales du programme	18
8. Recommandations à l'Établissement	18
9. Recommandation à l'ANAQ-Sup	19
10. Proposition d'avis	19

Introduction

Suite à la réunion du 12 juillet 2017 tenue dans ses locaux, l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a chargé une équipe de trois (03) Experts afin de procéder à l'évaluation du programme de la licence Génie Civil de l'Ecole Supérieure de Génies (E.S.GE).

La mission d'évaluation comporte quatre étapes essentielles que sont :

- Une phase documentaire consistant à exploiter les différents documents remis aux Experts par l'ANAQ-Sup et comprenant entre autres :
 - le rapport d'auto-évaluation, préparé par un comité ad-hoc, mis en place par l'école ;
 - le planning de la visite ;
 - le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup ;
 - la grille d'exploitation de rapport d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup.
- La visite de l'établissement et l'évaluation avec :
 - une rencontre avec la direction de l'établissement et le comité chargé de l'élaboration du rapport d'auto-évaluation ;
 - une rencontre avec les différentes composantes que sont le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) et les Étudiants ;
 - Une visite des locaux (Laboratoires, Matériels pédagogiques, Salles de cours, Bureaux, Toilettes, etc.).
- Élaboration d'un rapport de mission provisoire à transmettre à l'ESGE pour des observations et des clarifications sur des points déterminés ;
- Rédaction d'un rapport final à transmettre à l'ANAQ-Sup et qui prend en compte les observations et les remarques pertinentes des différents acteurs de l'école sur le rapport provisoire.

Le présent rapport fait l'économie des différentes phases de la mission conjointe.

1. Présentation de l'Ecole

L'Ecole Supérieure de Génies (E.S.GE) est un établissement privé d'enseignement supérieur technique, laïc et apolitique. Elle a été autorisée par l'arrêté ministériel n° 0022/AG/ME/DES du 16 décembre 2005 à délivrer des diplômes de BTS, DIT et DIC.

Elle est dotée d'une personnalité juridique (Société Anonyme - SA) autorisée par l'Etat du Sénégal sous l'agrément définitif n° 000975/MESR/DGES/DESP/DSQ du 13 août 2014. L'établissement a fait l'objet d'une reconnaissance institutionnelle par l'ANAQ-SUP. Cette dernière a été le fondement de l'attribution de son agrément définitif.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP qui comporte six (06) champs dont tous les standards ont été renseignés. Le rapport est donc complet et informatif. Il comporte au total 177 pages dont 16 annexes relatives à la gouvernance, 12 annexes à la pédagogie. Cependant, l'introduction doit être revue pour être en conformité avec les différentes parties évoquées dans le document.

3. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous :

- **Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP**

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 12 juillet 2017 dans les locaux de l'ANAQ-Sup. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

- **Visite de terrain**

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- *Un entretien avec l'équipe de Direction,*

La visite a démarré à 09h 20' par un mot du Président du groupe des Experts qui a remercié le Directeur général de l'ESGE et son staff administratif pour avoir bien voulu les accueillir dans son établissement. Il a ensuite annoncé le but de la visite, puis a décliné le programme prévisionnel de la journée, afin de recueillir des amendements éventuels. Il en a profité pour faire savoir que des rencontres sont prévues avec les enseignants intervenant dans le programme, les PATS et les étudiants.

Le Président a exprimé aussi le souhait que le responsable de la Cellule d'Insertion Professionnelle puisse être rencontré. Le Directeur général a alors informé les auditeurs, que ce dernier est hors de Dakar et qu'il ne pourra pas être rencontré ce jour. De même, les étudiants sont dans la journée en entreprise et ne viennent généralement à l'ESGE pour les cours qu'à partir de 17 h. Ce jour-là, exceptionnellement, se déroulaient les examens du BTS auquel participaient des étudiants. Il sera néanmoins possible de rencontrer ceux qui avaient déjà passé et obtenu le BTS et qui étaient sur place. Suite à ces deux remarques, le programme a alors été accepté sans amendement.

En sus des trois auditeurs externes, étaient présent pour l'ESGE :

1. M. Papa Aly dit Amadou SOW, Directeur général de l'ESGE ;
2. M. Atou SALL, responsable pédagogique de l'ESGE et Responsable de la Formation ;
3. Dr Oustasse Abdoulaye SALL, chef du Département Génie Civil.

La parole a alors été donnée au Directeur général et à son staff pour le premier point de l'ordre du jour, à savoir, la présentation de l'établissement et du programme qui l'objet de l'audit. Sa présentation a permis aux évaluateurs de poser des questions ou bien de demander des documents de preuve qui sont mentionnés dans le rapport d'auto-évaluation. D'autres documents additionnels ont été aussi requis pour examens sur place ou pour la mise à disposition d'une copie. Ont été demandé pour examen sur place, des cahiers de textes, les textes de convention avec des entreprises, les CV de quatre enseignants en charge des cours sur quelques matières fondamentales de la formation :

1. Mme Oulimata BARRY ; chargée de cours en Dessin de Bâtiment ;
2. M. Ousmane FALL ; chargé de cours en Topographie et Robot ;
3. M. Samba GUEYE ; chargé du cours de Métré, Travaux Pratiques en Laboratoire et en Matériaux de construction ;
4. M. Gilles KOSSO ILECKO ; chargé du cours en Béton armé, Métré et lecture de plan, et Organisation des chantiers.

- *Une rencontre avec les enseignants*

Au début de la rencontre, neuf enseignants s'étaient présentés. Certains d'entre eux n'intervenant pas dans le programme proprement dit, il leur a été demandé de se retirer. Finalement, ont pris part à la rencontre quatre enseignants :

- M. Samba GUEYE, CAESTP en Génie Civil 2008, ingénieur technologue,

- M. Issa DIEYE, chargé du cours de Géotechnique,
- M. Ousmane FALL, Géomètre Topographe, chargé de cours sur COVADIS,
- Mme Oulimata BARRY, Dessin de bâtiment.

Les échanges avec les enseignants ont eu pour objet de vérifier leur niveau d'implication dans la conception, la mise en œuvre et l'évolution des contenus du programme. Dans les discussions, l'évaluation des enseignements a pu aussi être abordée.

- *Une rencontre avec le Personnel Administratif et Technique et de Service*

Ont pris part à cette rencontre :

- Mme Awa Sakho FAYE, Assistante de direction,
- Mme Amy LO GAYE, Chargée de scolarité et attachée au Directeur des études,
- Mr. Moussa KEITA, Responsable du parc informatique,
- Mr. Assane MBENGUE, Laborantin en génie civil,
- Mr. Georges Timothée NDIOGOYE, Laborantin électromécanique,
- Mme Codou SECK, Chargée de la Bibliothèque.

- *une rencontre avec les étudiants*

La rencontre a démarré avec trois étudiants :

- M. Mouhamadou Alpha DIALLO,
- Melle Aminata Tamba FALL,
- M. Ousmane NDOUR.

La liste des étudiants de la formation a été demandée d'abord à l'Administration de l'ESGE. Ce qui a permis de vérifier que les trois étudiants sont bien de la promotion en cours de formation. Un quatrième étudiant, Samba Bayel THIAM est arrivé en retard, presque à la fin de l'entretien.

L'entretien a été ciblé sur l'implication des étudiants en tant que partie prenante de la formation. Ont été passées en revue, leurs perceptions sur la qualité de la formation, leurs difficultés éventuelles au sein de l'établissement, l'existence ou non de cadres pour poser leurs problèmes. La question relative à l'évaluation des enseignements leur a aussi été posée pour effectuer les recoupements nécessaires.

- **Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'École**

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'École en trois rubriques : points forts, points faibles à améliorer et recommandations.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Le programme de la Licence en Génie Civil est proposé de façon durable à ESGE - SA. Ce programme est durable compte tenu de la forte demande du public, du marché du travail dans cette filière et des perspectives qu'elle offre. Il a démarré en 2005 donc plus de huit (08) promotions devraient être mises sur le marché normalement. Il faudrait revoir les statistiques concernant le nombre de promotions sorties depuis le démarrage du programme.

Il faudrait également faire la différence car l'école a reçu deux agréments avec deux ministères différents.

Appréciation globale sur le standard : Atteint.

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'ESGE - SA a conçu des programmes de formation ouverts et flexibles sur des domaines stratégiques. Les contenus des enseignements embrassent le génie civil, l'électromécanique, l'électronique industrielle, l'énergie, l'informatique industrielle. Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent parfaitement à la mission de l'école.

Les objectifs de la formation sont bien définis. Ils visent à répondre aux besoins de ses pensionnaires dans un contexte mondial marqué par l'économie de la connaissance et la mobilité internationale des acteurs ainsi que la promotion de l'esprit d'entreprise.

La visite a permis de constater que les contenus des enseignements ne sont pas réellement faits en classe. En guise d'exemple, les cours sur les ponts, les barrages et les tunnels, les centrales d'énergie sont pas effectivement réalisés.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les professionnels sont impliqués dans la formation en qualité de formateurs. Des visites sont souvent faites par l'administration auprès des entreprises pour échanger et partager sur le programme. Il existe un suivi continu avec le milieu professionnel et socio-économique et une bonne implication des professionnels dans la formation.

Il est mis en place un Bureau d'Insertion pour établir de manière formelle des contacts avec le milieu professionnel. L'établissement a noué des relations soutenues mais informelles avec certaines entreprises et a commencé à signer des partenariats avec d'autres. Par cette voie, entre autres, des postes de stage sont trouvés au bénéfice des étudiants, ainsi que des visites de chantiers. Le milieu professionnel n'a pas été impliqué réellement pour l'établissement de ce programme de formation en génie civil.

Une seule convention de stage a été notée et il n'existe pas de rapport d'activités du bureau insertion et relations avec les entreprises. L'institution doit faire des efforts pour, d'une part formaliser ces relations mais aussi multiplier le nombre de partenariats formels et par la même occasion mettre en position de stage ses étudiants.

Les enseignants peuvent intervenir directement sur le quantum horaire sur demande des étudiants en concert avec l'équipe pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : Standard partiellement atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à tous. Des fiches postes sont établies pour les membres de l'administration et des contrats de prestation de service pour les enseignants. Des notes de service ordonnent la délégation des pouvoirs en particulier pour la délivrance et la signature de certains documents.

Une visibilité des rôles est observée par une bonne organisation administrative et pédagogique. Toutes les personnes concernées sont informées des compétences et responsabilités décisionnelles.

Il faudra associer les enseignants vacataires et qui assurent la quasi-totalité des enseignements du programme dans ce processus.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel enseignant participe à la mise en œuvre du programme sur la base du contrat qui les lie à l'institution. Le corps professoral a participé à l'élaboration des programmes et il est également au cœur des rencontres des conseils pédagogiques. Les enseignants ont la latitude de proposer à la direction des études les évolutions qui leur paraissent pertinentes pour le cours dont ils ont la charge. L'avis du directeur des études est requis. Mais ils disent n'avoir pas été associé en tant qu'enseignants à l'élaboration des programmes.

Pour la participation des étudiants, elle se fait par leur représentation au niveau de la Cellule Qualité et par les séries d'évaluation-sondages. Cependant, le processus décisionnel ne permet pas de voir comment l'opinion des étudiants est prise en compte.

La participation des étudiants se fait via leurs représentants au niveau de la Cellule Qualité et par des fiches d'évaluation des enseignements.

Le PER n'a pas participé aux processus décisionnels mais toutefois il a été actif dans la mise en œuvre du programme.

L'établissement doit veiller à l'exploitation des fiches de sondages.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Pour assurer la qualité du programme d'étude, l'école a mis en place une cellule d'assurance qualité. Des sondages sont réalisés auprès des étudiants. Le dispositif n'est pas fonctionnel donc une meilleure efficacité n'est pas garantie. Les résultats ne sont pas exploités pour une meilleure gestion du programme.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'étude dispose de maquette structurée. Elle comporte des unités d'enseignement (UE). Les UE sont judicieusement agencées et cohérentes pour permettre une bonne acquisition des compétences. Même si les maquettes sont bien élaborées théoriquement, il existe des matières non dispensées dans le programme (ponts, tunnels, barrages). Toutes les UE ne sont pas dispensées comme évoquées et elles ne disposent pas toutes de plans de cours.

L'ESGE doit veiller à l'enseignement correct de toutes les unités d'enseignements figurant sur la maquette du programme mais également au respect strict des engagements pris auprès des étudiants quant à l'accomplissement de la maquette du programme. L'ESGE doit veiller à l'enseignement correct de toutes les unités d'enseignements figurant sur la maquette du programme mais également au respect strict des engagements pris auprès des étudiants quant à l'accomplissement de la maquette du programme.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes abordés sont les sciences fondamentales (mathématiques, physique...), les structures (béton armé, théorie des poutres.), l'hydraulique, la topographie, la mécanique et les humanités (anglais, droit, gestion...).

A l'étape actuelle, seuls les aspects licence et master sont pris en charge par l'établissement pour ce programme. La recherche (doctorat) n'est pas encore intégrée. La formation comporte des stages qui constituent un aspect pédagogique essentiel pour le marché du travail. Ces stages vont du formel à l'informel. Une seule convention de stage a été établie.

L'école donne des cours magistraux, les travaux pratiques, excursions et les projets. La quantification est précisée dans la maquette en terme horaire et il n'existe pas de méthodes d'enseignement particulièrement innovantes dans cet établissement. Il n'y a pas d'unités d'enseignement optionnelle.

En se basant sur les maquettes le travail personnel compte pour 50%. Les connaissances sont testées lors d'évaluations régulières (au moins deux fois) pendant et à la fin des ECUE. Les TD, les TP et les stages sont également évalués. Il est fait état que le travail personnel de l'étudiant est crédité.

Les formes d'examen employées sont adéquates pour atteindre les objectifs de formation annoncés. Celles-ci sont les TP, les exposés, les contrôles continus, les évaluations finales et le rapport de stage. Le jugement sur les prestations des étudiants est rendu au cours de corrections. Ces séances visent à les aider à corriger les éventuelles insuffisances.

Le rapport est explicite sur les différents thèmes mais ne spécifient les disciplines comme les ponts, tunnels et barrages comme évoqué dans la maquette

Une planification temporelle n'est pas faite pour l'acquisition d'une expérience pratique de la recherche même en master.

Les stages ne sont pas systématiques pour tous les étudiants du programme. L'école doit veiller à aider les étudiants à trouver des stages mais également à formaliser des ententes contractuelles avec ses partenaires socio-économiques.

L'école doit veiller au respect du quantum horaire décrit au niveau des différentes maquettes du programme

Toutes les UE sont obligatoires. Elles ne sont pas fondamentales, transversales ou optionnelles comme évoquées dans l'Annexe B2.

L'école doit s'arranger à proposer des UE optionnelles dans le programme d'où la nécessité de revisiter les maquettes pour la mise en adéquation avec le système LMD

A l'analyse des relevés de notes annexés dans le rapport, le travail personnel de l'étudiant n'est pas crédité comme annoncé.

Le TPE est crédité dans les maquettes mais les crédits ne se retrouvent pas dans les relevés de note.

L'analyse des maquettes montrent que les étudiants sont évalués sur toutes les UE qui sont déjà obligatoires sauf le TPE.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et de validation des crédits sont réglementées et publiées, notamment sur le site de l'établissement. La réglementation pour l'obtention d'attestations de crédits est détaillée et précisée dans le règlement d'admission et d'examen de l'école.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

La progression des étudiants est suivie à travers les évaluations, les conseils pédagogiques durant lesquels sont analysés les différents résultats. Des cours de rattrapage sont organisés pour appuyer les étudiants en retard ou ayant des difficultés. Les taux de réussite ne sont pas fournis pour voir le niveau de satisfaction de l'avancement ou non des étudiants.

Même si les résultats sont analysés par le conseil pédagogique, il n'existe pas une étude statistique sur les taux de réussite des unités d'enseignement. Ces cours sont organisés pour les étudiants s'inscrivant tardivement dans le programme Les taux de réussite des trois (03) dernières années ont été demandés mais non fournis

Il faudra systématiser ces programmes d'amélioration pour avoir un bon taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'Ecole dispose d'un corps professoral composé d'universitaires et de professionnels dans le domaine. Il est généralement recruté sur base de leur CV. Il est spécialisé dans le domaine et les thématiques dans lesquels ils enseignent. Certains y enseignent depuis une décennie. Le PER est composé de docteur et d'ingénieurs ou de titulaires de master et provient des universités, des instituts et des entreprises.

Le Personnel Enseignant a signé avec l'établissement un contrat de vacation pour garantir leur présence.

Il n'existe presque pas d'enseignants permanents dans le programme. L'évaluation des enseignements se fait par le sondage du degré de satisfaction des étudiants souvent de manière informelle et parfois par écrit.

Le corps enseignant est dans le domaine du programme.

Ils sont pour la plupart des vacataires ; il n'existe presque pas de permanent. Il n'est pas exclusivement composé de docteurs, d'ingénieurs et de titulaires de master.

Cette proportion n'est pas définie mais serait infime vu que l'établissement compte en grande partie sur la vacation. La Cellule Assurance Qualité ne procède pas à une évaluation systématique des enseignements.

Les ressources mises à disposition sont essentiellement tirées des inscriptions des étudiants à l'école. D'après les renseignements fournis, les résultats de l'évaluation des enseignements ne sont pas exploités pour une meilleure prise en compte des préoccupations.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le quantum horaire est défini dans les maquettes du programme mais pas au niveau des contrats de vacation établis entre l'école et l'enseignant. Le PER consacre tout son temps à l'enseignement.

Dans l'effectivité, les volumes horaires dans les maquettes ne correspondent pas aux volumes horaires enseignés. Ils sont pour la plupart déficitaires. La clé de répartition des activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration n'est pas définie. Il n'existe pas d'activités de recherche au sein de l'école.

Les activités des enseignants (vacataires) se résument pour l'essentiel à celle d'enseigner. Il n'est pas prévu un temps dédié pour l'enseignement et la recherche.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Il est composé de quels internes à l'ESGE, d'universitaires et de professionnels des entreprises privées. Il n'existe pas de mobilité des enseignants mais plutôt une vacation. La convention de partenariat cité comme élément de preuve à la mobilité des PER (Annexe A13, page 31) concerne plutôt une entreprise et non un établissement d'enseignement. La vacation est différente de la mobilité des enseignants comme stipulé dans le pré-rapport.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont publiées. Les conditions d'admission dans le programme sont contenues dans le règlement intérieur et les conditions d'admission de l'établissement, sur les fiches de renseignement et le site de l'école.

- Baccalauréat scientifique ou technique, ou tout autre diplôme admis en équivalence pour l'accès en L1,
- Validation au moins 42/60 crédits de la L1 pour l'accès en L2,
- Validation de au moins 42/60 crédits de la L2 ou l'obtention d'un BTS, DTS, DUT, DUES pour l'accès en L3.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'approche genre commence à s'installer au niveau de la population estudiantine avec un taux de filles qui commence à augmenter comparativement avec le début.

Il n'existe pas de discrimination positive au moment de l'inscription, lors de l'organisation et du déroulement de la formation y compris pendant les évaluations et les activités d'apprentissage. Le taux de progression n'a pas été fourni au cours des dernières années.

L'égalité des chances est assurée par les critères du mérite pendant l'évaluation de ces différentes tâches.

Il est important de tenir des statistiques quant au pourcentage de femmes et d'hommes ou niveau des différentes promotions du programme.

L'école devrait adopter une discrimination positive à l'égard des jeunes filles surtout dans les domaines scientifiques ou la part des filles est jugée faible.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Pour l'école la mobilité est liée à l'inscription des étudiants dans d'autres établissements pour poursuivre leurs études. Il n'existe pas de mobilité pour une reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Un processus de signature de convention de partenariat avec d'autres structures est en cours. Les projets de conventions ne concernent pas la mobilité des étudiants dans le cadre du système LMD. La mobilité est bien définie dans le cadre du LMD et consiste à la capitalisation des acquis dans un autre établissement d'enseignement supérieur

Il ne s'agit-il pas de poursuite d'études des étudiants d'ailleurs arrivant à ESGE ou vice versa.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement est assuré au niveau pédagogique par une équipe d'enseignants sous la supervision d'un chef de département et sous la coordination du Directeur des Etudes. Il existe aussi un secrétariat pour les aspects administratifs et financiers à la disposition des étudiants. Le dispositif de conseil se fait via l'administration de l'école.

Des fiches d'évaluation sont mis en place. Les étudiants peuvent prendre conseils sur leurs études auprès du Directeur des Etudes, du chef de département et de l'administration de manière générale.

Pour les étudiants la recherche de stage auprès des entreprises privées devrait également être mieux prise en compte par l'équipe de direction de l'établissement.

Elles ne sont pas prises en compte lors de l'adaptation des enseignements car elles ne sont pas exploitées.

L'école doit veiller à ce que l'encadrement soit dans la charge des enseignants vacataires de l'établissement (contrat de vacation signé).

Des exemplaires de fiches renseignées ont été demandée mais non fournis.

L'école dit veiller à avoir une cellule ou un bureau pour l'orientation et le conseil des étudiants.

Ce bureau est chargé d'établir la liste des employeurs potentiels et leurs contacts, ainsi que diverses informations sur les mécanismes d'insertion.

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Il a été mis en place un bureau d'insertion et de contact avec les entreprises. L'école ne dispose pas d'une base de données actualisée des contacts de ses diplômés. Elle dispose que de quels contacts de ses alumni car depuis 2015, la liste des diplômés n'est pas actualisée. La base de données des contacts des diplômés de l'école est très importante pour l'insertion des diplômés et le réseautage.

Les étudiants du programme méconnaissent l'existence de ce bureau chargé de l'insertion et des relations avec les entreprises.

Le personnel administratif demande à être formé en base des données en plus d'acquérir une acquisition de logiciels de gestion de la scolarité (notes, émission des bulletins, etc...).

Appréciation globale sur le standard : Partiellement atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

L'Ecole Supérieure de Génies (ESGE - SA) est logée sur deux niveaux d'un immeuble destiné un usage d'habitation. Les deux niveaux comportent huit (08) salles de cours pouvant accueillir chacune entre 15 et 40 étudiants, deux (02) salles d'informatique, quatre (04) laboratoires spécialisés (laboratoire de mécanique, laboratoire d'électronique, laboratoire d'informatique industrielle et d'automatisme, laboratoire d'électro-bobinage - froid et climatisation). Il existe en outre une salle des professeurs et une bibliothèque.

Le programme est entièrement pris en charge par le budget de l'école.

Afin de prendre en charge l'augmentation des étudiants L'Ecole Supérieure de Génies (ESGE - SA) a pris en location d'autres locaux plus spacieux pour répondre au mieux aux préoccupations de l'ensemble des programmes qu'elle déroule.

La viabilité des ressources est liée à la capacité d'accueil de l'institution.

L'ESGE-SA a noué un partenariat avec le G15 pour la réalisation des TP de laboratoire, de mise en œuvre et de topographie.

Le budget provient pour l'essentiel de l'argent tiré de l'inscriptions des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

• Appréciations globales (forme et fond) sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport est bien rédigé avec cependant des imperfections liées à la forme et la position d'une certaine argumentation dans le texte.

Dans le fond, des incompréhensions ou confusions et des manquements ont été notées notamment.

Au niveau des maquettes, la visite de terrain a permis de constater que toutes les disciplines figurant sur les maquettes ne sont pas enseignées. Il existe souvent un décalage entre le quantum horaire mentionné dans les cahiers de textes et le quantum horaire consacré sur les maquettes. Le TPE crédité n'est pas retrouvé dans les relevés de notes de étudiants. On note également une absence accrue de personnel permanent pour l'enseignement et une absence totale de politique de recherche au sein de l'institution.

Le principe de la mobilité n'est pas compris également.

5. Points forts du programme

- Un projet d'école orienté vers les métiers des sciences et les techniques,
- L'existence d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité,
- Un bon taux d'encadrement avec une bonne implication des professionnels dans la formation,
- Un bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif,
- L'évaluation des enseignements par les étudiants à travers des fiches de sondages,
- Des syllabus uniformisés, bien structurés et informatifs,
- Le respect de la réglementation en vigueur en matière d'admission dans les parcours de licence et de master,
- Des locaux pédagogiques et administratifs propres,
- Un réel effort de doter l'école de locaux spacieux et adaptés à ses ambitions,
- Un réseau internet et un site web fonctionnels.

6. Points faibles du programme

- Un manque de production des statistiques sur l'efficacité interne et l'efficacité externe,
- L'exiguïté des locaux pour un Établissement d'Enseignement Supérieur dispensant le génie civil,
- L'absence de réunions pour l'exploitation des outils de management de la qualité (tableau de bord, questionnaire d'évaluation des enseignements, etc.) pour une meilleure gestion du programme,
- La non formalisation de certains partenariats avec le monde professionnel,
- La difficulté pour trouver des postes de stage en nombre suffisant,
- L'absence de structure efficace d'aide à l'insertion des étudiants notamment pour les stages,
- L'absence de mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés,

- Le manque criard d'enseignants permanents,
- L'absence de salles et d'équipements de travaux pratiques pour une structure de formation scientifique et technique,
- Améliorer les relations avec les entreprises pour faciliter l'obtention de stages
- La non-conformité du quantum horaire dans les maquettes et sur les cahiers de textes ;
- L'absence d'un cadre de coopération et d'échanges avec des enseignants étrangers,
- L'absence de mobilité des enseignants et des étudiants,
- L'inexistence de réseau d'alumni,
- Faible niveau d'exploitation des résultats des sondages,
- L'absence de salle de documentation, de lecture et d'une bibliothèque fournie,
- Problème de local notamment pour l'implantation de certains laboratoires,
- Absence de local propre à ESGE-SA,
- L'absence d'aménagements et de services destinés aux personnes en situation d'handicap.

7. Appréciations générales du programme

L'Ecole possède des points forts et a satisfait à la plupart des standards du référentiel. Cependant, beaucoup de faiblesses ont été notées au niveau des équipements scientifiques de laboratoire pour le programme, de la coopération interuniversitaire, de l'effectivité du quantum horaire, de la quasi-absence du PER permanent, de la recherche des ressources documentaires, de l'organisation pédagogique et des accès pour les handicapés....

Cependant, des efforts sont faits pour mettre les étudiants dans les meilleures conditions d'études (recherche de projet de conventions, location de locaux plus spacieux, partenariats avec d'autres structures pour les aspects pédagogiques pratiques) et cela passera forcément par des ressources financières additionnelles.

8. Recommandations à l'Établissement

- Produire régulièrement les indicateurs de l'efficacité interne et externe de l'Ecole,
- Nouer des accords de partenariat formels avec les institutions d'enseignement supérieur nationales,
- Se procurer du matériel scientifique pour l'équipement de laboratoire,
- Dynamiser la cellule d'assurance qualité,
- Formaliser systématiquement tous les partenariats avec le monde professionnel,

- Développer des stratégies pour aider les étudiants à obtenir des stages et à mouvoir dans le cadre du LMD,
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents,
- Se doter d'une salle de documentation (bibliothèque) et de ressources documentaires suffisantes et dans le domaine,
- Se doter de salles et d'équipements de travaux pratiques,
- Faciliter l'accès des locaux aux personnes vivant avec un handicap moteur.

9. Recommandation à l'ANAQ-Sup

Prendre en compte le fait que la vocation des écoles de formation privées n'est pas de faire de la recherche au sens des universités classiques. En effet, la plupart des intervenants dans le programme sont des professionnels du secteur qui capitalisent plusieurs années d'expériences. Ils apportent leur savoir-faire qui n'est pas forcément en relation avec les recherches faites dans des universités classiques.

10. Proposition d'avis

ACCREDITATION